

Emploi et handicap

Lancement du mouvement « J'agis pour l'insertion des personnes handicapées dans les métiers du numérique » en région Hauts-de-France

Lille,
Vendredi 16 juin 2023,
—
Communiqué de presse

Secteur en forte croissance et créateur d'emplois, le numérique est pourtant touché par des difficultés de recrutement sans précédent. Alors que de nombreuses entreprises sont à la recherche de talents, les personnes en situation de handicap doivent pouvoir se saisir de ces nombreuses opportunités d'emploi.

C'est pourquoi, l'Agefiph lance dans les Hauts-de-France, le mouvement « J'Agis ». Initié en novembre dernier à échelle nationale, il a pour objectif de renforcer la dynamique d'inclusion au sein des entreprises qui, dans la région, sont déjà 22 à l'avoir rejoint.

« J'Agis » s'inscrit dans le cadre du programme [THalent digital](#), un parcours clé en main visant à la formation et au recrutement de talents en situation de handicap dans les métiers du numérique.



Encourager les entreprises du numérique à agir dans les Hauts-de-France

Dans le cadre du programme THalent digital, le mouvement « *J'Agis pour l'insertion des personnes en situation de handicap dans les métiers du*



numérique » a été lancé par l'Agéfiph à destination des entreprises qui souhaitent faire bouger les lignes et agir pour l'insertion de toutes les personnes en emploi.

Il leur donne les clés pour :

- **Sensibiliser** les ressources humaines.
- **Mettre en œuvre** le recrutement des personnes en situation de handicap.
- **Développer** le recours à l'alternance.
- **Faire appel** aux entreprises adaptées ou ESAT pour la sous-traitance informatique.
- **Favoriser** la diversification.

Dans les Hauts-de France, l'Agéfiph a réuni pour ce lancement, quelques-uns des **103 bénéficiaires (techniciens et développeurs)** du programme THalent digital et de nombreuses entreprises, comme Natixis, Experis ou CGI, qui ont pu revenir sur leurs motivations à rejoindre le mouvement « J'Agis » et présenter les chantiers engagés.

Aujourd'hui, 22 entreprises ont rejoint le mouvement en signant la charte « J'Agis » : Adéquat, AKXIA formation, API Restauration, ARCESI EA, AUCHAN RETAIL France, CENISIS Data Agency, COFIDIS GROUP, COMARCH, COMPETHANCE EA, CREDIT MUTUEL NORD EUROPE, DSI, E ALTIMANCE, GEIQ Emploi & Handicap, IBM, ID Kids, INETUM, JUNIA, KIABI, OVH Cloud, PROXIAD, STEELSERIES, Supermarchés MATCH

Ivan Talpaert, délégué régional de l'Agéfiph Hauts-de-France, lors de l'événement de lancement :

« Le handicap ne devrait pas être un frein pour profiter du levier d'insertion professionnelle qu'est le numérique, il reste pourtant sous-représenté dans ses formations et ses métiers. Ce nouveau mouvement va non seulement permettre de sensibiliser et d'accompagner les recruteurs mais aussi leur apporter une réponse concrète à un problème de recrutement ».

Ouvrir les métiers du numérique aux personnes en situation de handicap avec THalent digital

[THalent Digital](#) est une alliance de professionnels du handicap, de la formation et d'entreprises engagées. Il repose sur :

- **Un parcours qui s'adresse aux demandeurs d'emploi reconnus handicapés** et porté par des acteurs experts du handicap et de la formation professionnelle : Agéfiph, Amnyos, APF, Atlas, Simplon et WebForce3.
- Des formations qui débouchent sur **un titre professionnel reconnu** et visé par le Ministère du travail ou sur **des certifications professionnelles reconnues** par les entreprises.
- **Des formations modulaires et adaptées au handicap de chacun** : accessibilité des outils pédagogiques, adaptations des postes de



travail, environnement et modalités de formation, équipes sensibilisées aux enjeux du handicap.

- **Un accompagnement renforcé vers l'emploi** et des actions de sensibilisation à destination des entreprises.

A son lancement, le programme visait la formation et le recrutement de 500 talents en situation de handicap dans la branche digitale. **Un objectif aujourd'hui largement dépassé et maintenant fixé à 1 000 bénéficiaires.**

CONTACTS PRESSE

Julie Chaouat / jchaouat@lebureaudecom.fr / 06 84 38 12 21

Ghislaine Cristofolletti / g-cristofolletti@agefiph.asso.fr / 06 21 65 41 96

A PROPOS DE L'AGEFIPH

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. **En 2021, l'Agefiph a notamment financé 156000 aides financières et services à destination des personnes en situation de handicap, des entreprises et des organismes de formation et CFA (16,9% de plus qu'en 2019).** Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur Twitter [@Agefiph_](https://twitter.com/Agefiph_)